

Cadrage institutionnel

- Résolution de l'UE du 21 novembre 2008.
- Loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation tout au long de la vie.
- Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 sur l'orientation et le programme pour l'avenir de l'École.
- Missions de l'enseignant :
 - Art. R421-49 du code de l'éducation,
 - circulaire n°97-123 du 23 mai 1997
- PDMF : circulaire n°2008-092 du 11-07-2008
- Préparation de rentrée :
 - circulaire n°2010-38 du 16 mars 2010
- 15 repères pour la mise en œuvre du PDMF

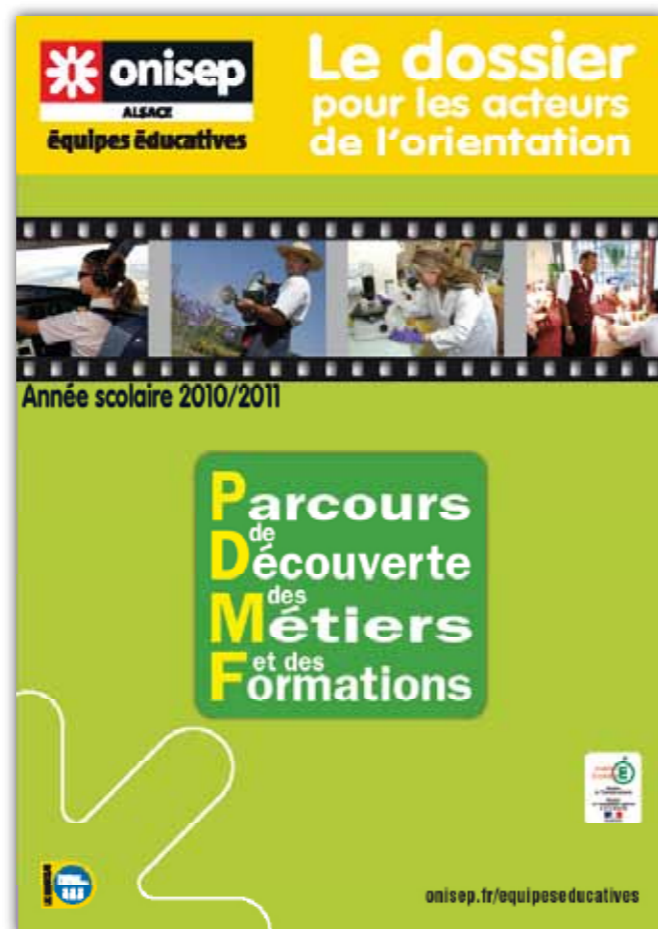
Lieux et personnes ressources

- Les professeurs documentalistes et le CDI du lycée (Kiosque ONISEP)
- Les conseillers d'orientation psychologues et le CIO

Internet

- Votre espace au sein du passeport orientation formation webclasser (connexion via Scolastance)
- www.onisep.fr (partie équipes éducatives)
- www.monorientationenligne.fr

Pour aller plus loin, l'Onisep Alsace a édité ce dossier pour les acteurs de l'orientation. A télécharger sur www.onisep.fr/strasbourg, également consultable dans les ressources du passeport orientation formation-webclasser



ALSACE

équipes éducatives



PDMF et réforme du lycée

Un parcours, du temps, des pistes

Aujourd'hui en France :

- 13 000 formations avant et après le bac,
- près de 36 000 métiers,
- plus de 2 millions de lycéens.

Pour tous un parcours de formation à construire, une orientation à choisir.



«C'est désormais une orientation plus progressive, plus ouverte, mieux préparée, accompagnée et individualisée, qui se met en place par son intégration dans les programmes et les activités scolaires»
(Circulaire n° 2010-38 du 16/03/10 : préparation de rentrée)

Crédit Mutuel
Enseignant

Strasbourg : 08 20 00 36 36*
Colmar : 08 20 00 08 96*
Mulhouse : 08 20 00 62 16*

* 0,12€/min

Publié avec le concours gracieux du Crédit Mutuel Enseignant d'Alsace

Directeur de la publication : Pascal CHARVET ● Par délégation : Emmanuel PERCQ
Coordination : Jacques SCHMITT, David GLESS ● Rédaction : Lionel KIRSCHWING, Gaël SIGNORET ● PAO : Marie-Christine BAAS
Publicité : Robert MORAND ● Imprimeur : VALBLOR 67404 Illkirch
Photos couverture : Onisep/P. Harvey, B. Gilles de la Londe, A. Potignon, P. Sacleux, J. Pallé
Tirage : 8 500 ● Dépôt légal juillet 2010



onisep.fr/equipeseducatives



© Jérôme Pallé/Onisep

Avec mes notes, puis-je passer en première ? Je ne suis pas motivé par les cours parce que je ne sais pas ce que je veux faire plus tard... Ce que je fais en cours, à quoi cela va-t-il me servir dans mon métier ? Si je me trompe, est-ce que je pourrai changer de série de bac ?

Ce sont les questions que se posent vos élèves quand ils arrivent dans votre classe au lycée. Elles ont toutes un point commun : la construction de leur parcours de formation et d'orientation.

Vous, enseignants, sans être les seuls, vous êtes souvent les premiers interlocuteurs à traiter ces questions d'orientation. Que ce soient une appréciation à rédiger sur un bulletin trimestriel, un avis à émettre sur un vœu d'orientation formulé par un élève, un conseil à donner sur un projet ou encore une aide à apporter pour faire réussir vos élèves, vous prenez une part active dans le processus d'orientation de vos élèves et donc dans leur parcours.

Pour un nouvel enjeu : apprendre à s'orienter tout au long de la vie

La résolution prise par l'Union européenne le 21 novembre 2008 fixe le cadre pour les années à venir : favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie.

Ainsi, apprendre à s'orienter devient l'objectif, la compétence à atteindre pour que «j'ai été orienté» devienne progressivement «je sais m'orienter».

Pour une orientation continue, concertée, collective et cohérente : le PDMF

Depuis la rentrée scolaire 2009, les questions d'orientation sont abordées au sein du **Parcours de Découverte des Métiers et des Formations**. Le PDMF est le dispositif transversal, jalonné d'étapes progressives, qui permet à l'élève de la 5^e à la terminale d'élaborer un plan d'action pour faire des choix d'orientation éclairés en faisant le lien entre ce qu'il apprend maintenant au lycée et ce dont il aura besoin dans son activité professionnelle future. Le PDMF coordonne les trois champs de connaissance fondamentaux à l'œuvre dans l'orientation : découverte du monde socio-économique, découverte des formations et connaissance de soi.

Pour une mise en œuvre du PDMF : la réforme du lycée

Pour apprendre aux lycéens à mieux s'orienter il faut du temps. Ce temps est apporté par les quatre leviers présents dans la réforme du lycée :

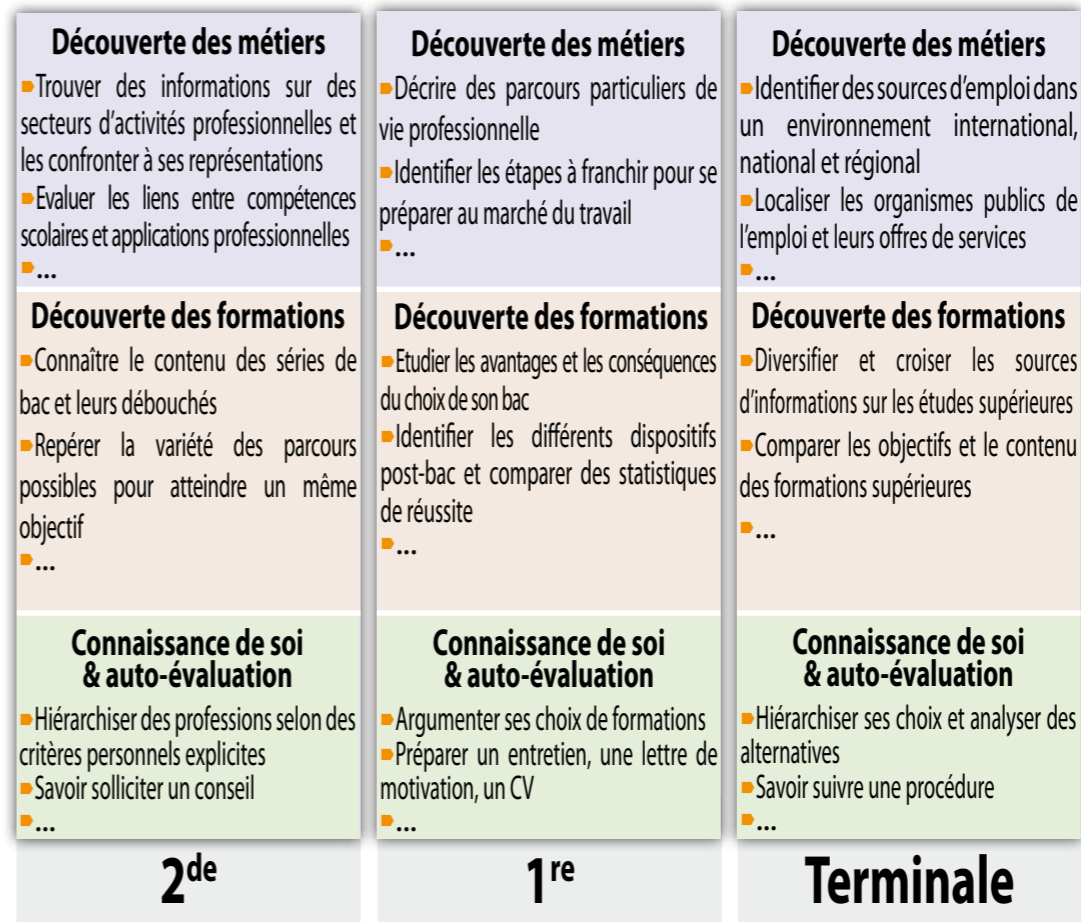
- **Pour tous les élèves :**
 - les enseignements d'exploration
 - l'accompagnement personnalisé
- **Pour les élèves volontaires :**
 - le tutorat
 - les stages (remise à niveau, passerelle).

Aborder les questions d'orientation à l'intérieur même de chaque discipline, dans une progression pédagogique qui respecte le programme, est quelque chose qui se fait déjà. Il ne s'agit pas de «ne pas faire cours pour faire de l'orientation» mais bien de croiser des éléments d'orientation avec des connaissances et compétences disciplinaires.
Exemples : une étude biographique en français, l'évolution des conditions de travail en histoire, un tableau de flux d'orientation en mathématiques, les applications professionnelles des sciences...

Tout, dans la réforme du lycée, favorise la réussite de chaque élève. Deux principes essentiels pour y parvenir : concertation et coordination des équipes.

PDMF & réforme du lycée : des pistes pour un parcours

Le schéma ci-dessous n'a pas valeur de modèle, il propose seulement quelques illustrations et une articulation des différentes connaissances et compétences à approfondir dans le PDMF. Chaque lycée, selon ses caractéristiques et ses ambitions, aura à cœur de développer ses propres actions.



Exemples d'activités

- Découverte des métiers :** interviews de professionnels, conférences, visites d'entreprises, études des emplois à partir du site de l'INSEE, rencontre avec le pôle emploi, études des évolutions des métiers...
- Découverte des formations :** témoignage d'anciens élèves, journées portes ouvertes des établissements de l'enseignement supérieur, préparation et participation aux forums, recherche documentaire sur les modalités d'accès, contenus et débouchés des formations du supérieur...
- Connaissance de soi :** rédaction d'un bilan personnel, préparation d'exposés oraux ou écrits, ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation...), jeux de rôles, débats...

PDMF : une progression pluriannuelle pour un développement individuel

Le passeport orientation formation-webclasseur

Le passeport orientation formation-webclasseur

Outil de synthèse et de suivi, ce support numérique est destiné à tous les élèves de la 5^e à la terminale et aux membres de l'équipe éducative. Il comprend des ressources directement utilisables en classe ainsi que des espaces de stockage et de communication. Accessible de partout, il est désormais intégré à l'E.N.T.E.A.

QUAND ?

Les activités du PDMF sont déterminées par l'ensemble de l'équipe éducative lors d'un conseil pédagogique, validées par le chef d'établissement et présentées au conseil d'administration. Elles peuvent se faire sur le temps de l'accompagnement personnalisé, pendant les heures de vie de classe, lors de moments banalisés (organisation et participation à des forums, conférences...) ou en autonomie (portes ouvertes, recherche documentaire, entretiens COP...)